

Annexe A : Comment les demandes sont évaluées

La présente annexe décrit les critères de sélection utilisés par le comité de sélection de la MMBC pour évaluer les demandes soumises dans le cadre du Programme de bourses d'études et d'aide financière. Les candidats sont encouragés à consulter ces critères attentivement lors de la préparation de leur demande. Chaque demande est évaluée sur un total de 100 points.

Candidats aux bourses d'études – Répartition des points (Total : 100 points)

GPA : Jusqu'à 25 points – En fonction des résultats scolaires figurant sur vos plus récents relevés de notes. Une moyenne minimale de 3,0 (équivalent à un B) est exigée.

Rédaction (essai) : Jusqu'à 40 points – Évaluée selon la réponse à la question posée, la clarté des objectifs, l'originalité, la structure, l'impact communautaire, la grammaire et le message général.

Besoin financier : Jusqu'à 15 points – Établi à partir du budget soumis, du revenu déclaré et des circonstances financières décrites.

Lien entre les objectifs de carrière et le besoin financier : Jusqu'à 10 points – Mesure dans quelle mesure la demande de financement est alignée avec votre parcours scolaire et vos objectifs professionnels.

Dossier complet : Jusqu'à 10 points – Tous les documents sont soumis, exacts, clairs et remis à temps.

Candidats aux aides financières (bourses de soutien) – Répartition des points (Total : 100 points)

Rédaction (essai) : Jusqu'à 40 points – Évaluée selon la réponse à la question posée, la clarté des objectifs, l'originalité, la structure, l'impact communautaire, la grammaire et le message général.

Besoin financier : Jusqu'à 30 points – Établi à partir du budget soumis, du revenu déclaré et des circonstances financières décrites.

Pertinence de la formation (volet professionnel) : Jusqu'à 10 points – Évalue dans quelle mesure la formation choisie correspond à votre futur métier.

Lien entre les objectifs de carrière et le besoin financier : Jusqu'à 10 points – Mesure dans quelle mesure la demande de financement appuie votre cheminement scolaire et professionnel.

Dossier complet : Jusqu'à 10 points – Tous les documents sont soumis, exacts, clairs et remis à temps.